

Macron, le mépris et la nausée

Mardi soir (le 9 novembre), Emmanuel Macron s'est une fois de plus livré à un auto satisfecit de sa politique. La pandémie ? La situation sociale et écologique ? Tout va bien.

C'est avec tout le mépris qui caractérise les dominants qu'il a parlé de la réforme antisociale du chômage qui baisse drastiquement les allocations de centaines de milliers de privé-es d'emploi. Le ton est donné.

Dans le monde rêvé d'Emmanuel Macron, les emplois coulent à flot, la pauvreté n'existe pas, les patrons et la police sont sympas et on vit bien avec 1 000 euros par mois. Véritable bonimenteur, il arriverait à faire passer la dégradation et la destruction continues des services publics pour un service rendu à la population.

Le discours général sur le travail en arrive à nous donner la nausée. Pour en parler comme il le fait, il faut être bien éloigné de la réalité et méconnaître le quotidien de millions de salarié-es sous payé-es et aux conditions de travail dégradées qui marquent les corps et les vies. Il annonce abandonner pour le moment une réforme des retraites, mais veut y revenir dès 2022 pour nous faire travailler toujours plus longtemps.

Samedi 20 novembre 2021, partout en France, nous avons marché pour dire STOP aux violences sexistes et sexuelles

Chaque jour, dans notre pays, des femmes subissent des violences psychologiques, verbales, économiques, physiques ou sexuelles.

Nous savons désormais qu'il existe un fossé entre les données issues des fichiers de police et de gendarmerie et la réalité des violences subies. En effet, 94 000 femmes sont victimes de viols ou tentatives de viols chaque année (ONDRP 2017) mais seulement 9 % vont porter plainte. Ces plaintes n'aboutissent que pour 10 % d'entre elles. Si la parole des femmes s'est libérée ces dernières années, la société et particulièrement l'institution policière, n'a pas appris à l'écouter et à la croire. La récente campagne #PayeTaPlainte menée par le Tumblr Paye Ta Police et le groupe F a permis de recenser des centaines de témoignages de victimes féminines et masculines de violences sexistes et sexuelles qui racontent la façon dont ils et elles ont été accueilli-es en gendarmerie ou au commissariat après

Sommaire

- Samedi 20 novembre 2021, partout en France, nous avons marché pour dire STOP aux violences sexistes et sexuelles
- Télétravail : faisons respecter les choix des agents !
- Pourquoi l'INSEE nous fournit-elle des masques fabriqués en Chine ?
- Dispositif Covax et vaccins à travers le Monde : en l'état les promesses non tenues des pays riches
- Budget 2022 : un budget préélectoral et des attaques en perspective
- Faut-il féliciter le gouvernement pour sa lutte contre la pauvreté ? Quelques commentaires sur l'entretien donné par le DG de l'Insee dans le Parisien
- Penser une autre organisation du travail pour s'épanouir au travail
- Le pass sanitaire répond à une logique répressive et non à une logique sanitaire

leurs agressions. Les résultats sont effrayants (tentatives de décourager le dépôt de plainte, minimisation des violences subies, culpabilisation de la victime).



Ces situations ne sont pas reléguées au contexte du domaine privé, elles arrivent également dans le cadre professionnel. Les violences sexistes et sexuelles faites au travail désignent tout comportement non consenti, à connotation sexuelle, réalisé dans un environnement professionnel, [par un·e supérieur·e hiérarchique, un·e collègue ou un·e client·e](#). En 2019, 91 % des personnes mises en cause dans des crimes ou délits à caractère

sexiste ou sexuels sont des hommes (Haut Conseil à l'Égalité (HCE)).

D'après [l'enquête Virage \(Ined\)](#), ces violences touchent tous les milieux sociaux. Les femmes cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure ou une profession intermédiaire déclarent plus que la moyenne avoir subi des violences sur leur lieu de travail. Cela peut s'expliquer par une plus forte présence masculine et une meilleure connaissance des problématiques liées à l'égalité des genres.

Bien que ces comportements soient condamnables par la justice, ils sont en réalité souvent tus et peu dénoncés. Chacun bénéficie de la protection de la loi, quel que soit son statut (stagiaire, employé·e, etc).

Au sein de l'Insee, il serait naïf et illusoire de penser que ces violences n'ont pas cours. Il serait opportun de prévenir plutôt qu'agir suite à des agressions déjà commises. Mais alors que faire ? Permettre à la parole de se libérer dans des groupes de parole par exemple, pour évaluer l'ampleur de la situation, informer plus régulièrement sur les droits des fonctionnaires, proposer des formations pour savoir comment agir lorsque l'on est témoin de violences ou lorsque l'on reçoit la parole d'une victime. Mais surtout veiller à un cadre de vie au travail

Télétravail : faisons respecter les choix des agents !

La charte du télétravail en régime pérenne s'applique désormais depuis le 1er octobre. Cette charte est suffisamment restrictive pour les agents (priviliégiant les jours fixes de télétravail aux jours flottants) pour ne pas imposer de contraintes supplémentaires aux agents ou ne pas annuler les choix de télétravail faits dans le cadre de la charte. Dans certains services, la hiérarchie envisage d'annuler les jours fixes de télétravail et d'imposer une présence sur site à 100 % certaines semaines (où il y aurait beaucoup de travail, sous-entendant que lorsqu'on est en télétravail, on ne travaille qu'à moitié...) ou de façon indéterminée et abrupte (parce qu'une application ne serait plus accessible en télétravail). Ce n'est pas acceptable. La hiérarchie doit respecter le choix des agents qui organisent leur vie personnelle en fonction de ces choix.

C'est pourquoi il nous semble important :

- que les jours fixes de télétravail ne puissent pas être annulés par la hiérarchie sous des prétextes diverses ;
- que le choix des jours de télétravail puisse être librement choisi par les agents.

Nous invitons tous les agents à nous contacter si leurs choix ne sont pas respectés : c'est en agissant collectivement que nous pourrions faire respecter les choix individuels de chacun.

Sud Insee défend [ces revendications au niveau national](#). C'est aux agents de s'auto-organiser, c'est elles et eux qui connaissent le mieux le travail pour l'organiser entre le télétravail et le présentiel.

dénué de sexisme et d'homophobie ordinaire qui facilite la communication autour des expériences subies.

Nous sommes disponibles pour vous soutenir et trouver des solutions avec vous si vous êtes confrontés-es à des situations de harcèlement. Nous tenons également à rappeler que l'employeur a l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir tout type de harcèlement au travail.

* * * * *

Pourquoi l'INSEE nous fournit-elle des masques fabriqués en Chine ?

En septembre, la direction de l'Insee nous a distribué des masques venant de Chine (avec une notice uniquement en chinois). Pourtant, la production française existe et couvre potentiellement tous les besoins. En mars 2020, Macron avait proclamé son objectif de créer une filière française de production de masques. Il n'y avait en effet avant la crise sanitaire que 4 entreprises en France qui produisaient des masques, ce qui était très insuffisant pour couvrir la demande. Depuis, les capacités de production ont fortement augmenté avec une production hexagonale hebdomadaire de 100 millions de masques début 2021 contre 4 millions début 2020.

Alors que la demande de masques est toujours très forte, la filière française est en crise et tourne à 15 % de sa capacité de production ! Plusieurs entreprises ont fait faillite. Et pour cause, même les administrations publiques achètent en Chine : [plus de 95 % des appels d'offres publics](#) ont été affectés à des importateurs de masques fabriqués en Chine depuis l'été 2020. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils sont moins chers. D'autant plus que la Chine a baissé ses prix en subventionnant cette filière, pour maintenir son avantage concurrentiel.

Macron se targue de vouloir « réindustrialiser » le pays, mais il n'est même pas capable d'assurer la viabilité de la filière des masques, considérée pourtant comme une priorité nationale. Mais ce qui est vraiment prioritaire pour Macron : c'est la loi du marché. Pour rappel, lors de sa déclaration de départ en « guerre sanitaire » du 12 mars 2020, le général Macron avait

pourtant osé se prévaloir d'un emphatique « Il y a des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché ». 18 mois plus tard, au-delà de telles fanfaronnades en communication, c'est-à-dire dans la vraie, vie chacun-e voit où l'on en est...

Nous devons sortir la production de masques de *la loi du marché* pour couvrir ce besoin fondamental.

C'est pourquoi nous revendiquons l'arrêt des importations de masques et la mise en place d'une filière publique de production de masques. Cette production devrait être financée par les impôts, ce qui permettrait la fourniture gratuite de masques à la population.

* * * * *

Dispositif Covax et vaccins à travers le Monde : en l'état les promesses non tenues des pays riches

À l'origine le dispositif Covax est un dispositif censé permettre une redistribution des vaccins des pays riches vers les pays plus pauvres. Il était prévu qu'il soit co-organisé par la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), par l'Alliance Gavi et par l'OMS.

Dans le cadre de ce programme, les pays riches (occidentaux essentiellement) s'étaient engagés (printemps 2021) à livrer au minimum un demi-milliard de doses de vaccin à des pays plus pauvres. Toutefois sans aucun calendrier précis. Au G7 en Cornouailles (juin 2021), le G7 promettait même un milliard de vaccins au reste du monde... mais là aussi sans calendrier précis.

Selon l'OMS, un quart des 2,3 milliards de doses administrées dans le monde l'avaient alors été dans les pays du G7 (qui hébergent seulement 10 % de la population mondiale), et seules 0,3 % l'avaient été dans des pays à faibles revenus. C'est pour le continent africain que le problème est le plus criant : en juin 2021 moins de 2 % de la population du continent africain était vaccinée, et mi-octobre 2021 ce chiffre était de 4 %.

En mai 2021, tant au niveau des commandes que des livraisons le FMI estimait que les 12 pays les plus riches

s'étaient accaparés 70 % des doses à travers la planète.

L'analyse révèle pourtant que même en faisant don d'un milliard de doses (cas d'école) d'ici fin 2021, les pays riches conserveraient suffisamment de doses pour vacciner 80 % de leur population âgée de 12 ans et plus.

Or mi-septembre 2021 ce n'étaient qu'environ 100 millions de doses qui avaient été livrées, soit à peine un cinquième des seuls engagements initiaux à hauteur d'un demi-milliard de doses.

S'agissant de l'État français, les promesses faites fin mai 2021 par Macron en personne portaient sur 60 millions de vaccins. Là aussi sans aucun calendrier précis. Et quatre mois plus tard, la France n'en avait livré que 4,3 millions, soit 7 % de cet engagement initial (source : FMI).

Ce chiffre était de 3 % pour la moyenne des autres pays européens, contre 30 % pour les États-Unis et 22 % pour l'ensemble des autres pays à travers le Monde. La France se situait donc même bien en-deça du pourcentage moyen livré, lequel n'était pourtant guère brillant.



Cela n'empêchait pas fin septembre Macron de réitérer une annonce du même genre, en parlant cette fois-ci de « 120 millions de doses à venir au total ». Toujours sans le moindre calendrier. Et sans évoquer l'état des livraisons françaises par rapport aux seuls engagements initiaux de mai 2021.

Où sont les noirs, de Rokhaya Diallo



Ce documentaire de Rokhaya Diallo relate le combat de personnalités noires pour se faire une place dans le cinéma français ou la télévision et expose les discriminations auxquelles elles doivent faire face.

Par surcroît, l'essentiel du peu de doses livrées par les autorités sanitaires françaises se composent de doses excédentaires d'Astrazane, vaccin polémique qui a été peu accepté dans l'hexagone : grande générosité que de faire don de ses « rebuts »...

Début octobre, à peine 4 % de la population du continent africain avait reçu deux injections (ou une unidose de Johnson & Johnson). Contre plus de 60 % dans les pays à revenu élevé (estimation ONU). Il est même certains pays en Afrique où il n'y a encore strictement aucun vaccin, comme en RCA (Centrafrique) ou au Burundi.

Selon un rapport de l'OMS (août 2021), l'Afrique va manquer de 500 millions de doses par rapport au seul objectif Covax initial qui était de 40 % de vaccinés à la fin de l'année 2021, et qui désormais semble plus qu'illusoire...

Seuls seront bientôt couverts les pays riches, lesquels ont parfois commandé 3 ou 4 fois le nombre de doses qui leur était nécessaires. On reste bien en-deça du

nombre de doses nécessaires à un niveau d'immunité collective à l'échelle planétaire. Avec comme risque probable l'apparition de multiples variants dont certains, à terme, se retrouveront probablement en Europe et en France.

À ce jour l'écart reste donc immense entre les promesses et les réalisations : Covax reste un outil de

comm visant à se donner « bonne conscience » à peu de frais en tant que pays riches, plus qu'un mécanisme de redistribution digne de ce nom. L'État français s'inscrit parfaitement dans cette sorte de démagogie ambiante. Les autorités sanitaires françaises se montrent plus préoccupées par l'administration d'une troisième dose à une partie de la population française qu'à la vaccination des 96 % d'Africain·es qui attendent encore une première dose.

Dans la même veine : les brillantes intentions de « levée des brevets » restent peu ou prou au point mort. Les pays les plus riches n'ont pas entrepris grand-chose de tangible pour contraindre les gros labos pharmaceutiques à quoi que ce soit. Ceux-ci n'ont pas non plus respecté grand-chose de leurs engagements « Covax » initiaux : en mai 2021, Pfizer-BioNTech, Moderna et Johnson & Johnson s'étaient engagés à fournir 3,5 milliards de doses à prix coûtant ou réduit aux pays les plus pauvres pour 2021 et 2022, mais on est bien loin du compte. Et à ce jour, le peu de livraisons effectuées reposent essentiellement sur l'AstraZeneca, plus facile à conserver, moins cher que les vaccins à ARN messenger... mais aussi moins efficace (surtout pour contrer certains variants). Alors que ces gros labos ont souvent bénéficié de subventions publiques massives pour leurs frais de recherche, comme l'illustre par exemple [le cas suisse qui est à l'image des pays occidentaux dans leur ensemble](#).

* * * * *

Budget 2022 : un budget préélectoral et des attaques en perspective

Le projet de loi de finances 2022 est actuellement en discussion au parlement. Les coupes dans les dépenses publiques sont reportées à après l'élection 2022. En attendant, les cadeaux fiscaux aux patron·es (baisse de l'impôt sur les sociétés) et aux plus riches (baisse de la taxe d'habitation pour les 20 % des ménages les plus

aisés) continuent. Le quinquennat Macron aura été marqué par un « choc fiscal » en faveur des plus riches qui a contribué [à augmenter les inégalités](#).

Au-delà du budget 2022, les intentions de Macron sont claires : pas question de revenir sur les baisses d'impôt accordées aux plus riches, mais par contre il faudra réduire les dépenses publiques pour faire baisser le ratio dette/PIB. Macron peut s'appuyer à la fois sur le rapport Arthuis-Tavernier et sur celui de la Cour des Comptes pour donner une caution « scientifique » à sa politique de classe. Dans son programme de stabilité 2022-2027, envoyé aux institutions européennes, Macron s'engage à augmenter les dépenses publiques de 0,25 % par an en moyenne ces 5 prochaines années. Il faut mesurer l'ampleur de la purge qui nous attend quand on sait que les dépenses publiques ont augmenté en



moyenne de 1 % en moyenne sous Hollande et de 1,4 % sous Sarkozy. Cela signifie que c'est le cœur de la protection sociale qui sera dans le viseur du gouvernement. La Cour des comptes fixe d'ailleurs l'agenda du gouvernement : après l'avoir félicité d'avoir baissé les allocations chômage, elle lui recommande de baisser massivement les dépenses de retraite et de santé ! Voilà ce qui nous attend si Macron est réélu... (Les autres candidat·es de droite ont bien sur les mêmes ambitions de casses sociales).

Concernant la fonction publique, Macron crée des postes dans la police et chez les gardiens de prison, il n'en crée aucun dans l'éducation, et il en supprime encore au ministère de l'Économie (- 1 485 ETP en 2022). Quant au salaire réel des fonctionnaires, nul doute qu'il va fortement baisser en 2021 dans un

Penser une autre organisation du travail pour s'épanouir au travail

Une enquête pour le collectif « [Nos services publics](#) » auprès de 4 555 agents publics donne des résultats édifiants : alors qu'une large majorité aspire à servir « l'intérêt général », 80 % des répondant·es déclarent être confronté·es « régulièrement » ou « très fréquemment » à un sentiment d'absurdité dans l'exercice de leur travail. 60 % des répondants déplorent un manque de moyen ou un désaccord avec les orientations stratégiques. Et 55 % dénoncent une perte de sens de la mission qui leur est confiée.

Comment interpréter ces résultats ? On peut y voir les ravages du « nouveau management » qui infantilise les agents, fixe des objectifs absurdes, isole les individus et crée de la souffrance au travail. On peut y voir le poids de la hiérarchie qui veille à ce que chacun·e reste à sa place. On peut y voir le poids de l'autocensure pour ne pas se marginaliser, pour ne pas compromettre ses mobilités. Notre statut nous protège et nous émancipe, mais l'organisation du travail étouffe notre audace, notre créativité, et nous pousse au conformisme ou à produire contre nos valeurs.

Nous défendons une autre organisation du travail, libérée du « nouveau management » et des pesanteurs hiérarchiques. Certain·es pensent que l'organisation actuelle est nécessaire pour que les gens ne se tournent pas les pouces. Nous pensons au contraire que beaucoup d'agents sont découragé·es et démotivé·es par l'organisation actuelle qui ne leur permet pas de déployer toutes leurs capacités (notamment les agents de catégories B et C). Nous défendons un projet autogestionnaire où ce sont les agents, sur un pied d'égalité, qui décident du programme de travail (en lien avec des représentant·es des usager·es), des conditions de travail, tout en respectant l'autonomie de chacun·e. Pour concrétiser ces aspirations, nous avons besoin de renforcer le syndicalisme de lutte, celui qui aspire à transformer réellement les structures de la société.

contexte de stagnation du point d'indice et d'envolée de l'inflation (+ 3,2 % pour l'indice des prix à la consommation harmonisée en octobre sur un an). Après 2022, compte tenu de l'objectif de baisse drastique des dépenses publiques (rapportées au PIB), nul doute que Macron programme une baisse importante des effectifs de fonctionnaires. Il est en cela en concurrence avec les candidat·es à la primaire LR qui jouent au jeu de « qui va supprimer le plus de fonctionnaires » et avec les autres candidat·es d'extrême droite.

* * * * *

Faut-il féliciter le gouvernement pour sa lutte contre la pauvreté ? Quelques commentaires sur l'entretien donné par le DG de l'Insee dans le Parisien

Après un entretien donné aux [Echos le 15 octobre](#) (qui lui a valu de figurer dans la rubrique « *Le mur du çon* »

du Canard enchaîné du 20 octobre pour sa phrase digne de monsieur de La Palice « *Le monde d'après ne sera pas radicalement différent du monde d'avant* », notre DG a récidivé dans [Le Parisien du 3 novembre](#). Il s'agissait ici de commenter une estimation de l'Insee du taux de pauvreté monétaire en 2020 sortie la veille.

Notre DG a expliqué (c'est repris en gros titre par le Parisien) que « sans les mesures de l'État, il y aurait eu 400 000 pauvres de plus ». Merci Macron de nous avoir préservé d'une explosion de la pauvreté ! Au-delà d'une posture très bienveillante à l'égard du gouvernement, les réponses du DG posent plusieurs problèmes :

- D'une part, le « taux de pauvreté » est en fait un indicateur d'inégalité, puisqu'il mesure le pourcentage de ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du revenu médian. Le DG a l'air de trouver extraordinaire que le « taux de pauvreté » n'augmente pas, mais pourquoi les inégalités augmenteraient-elles mécaniquement en temps de crise ? Par ailleurs, il aurait pu rappeler que « grâce » à la politique fiscale de Macron

favorable aux plus riches, le « taux de pauvreté » est passé de 14,1 % en 2017 à 14,6 % en 2020.

- Alors que l'étude de l'Insee insiste sur l'extrême fragilité de cette première estimation du « taux de pauvreté » en 2020, sur le fait que les étudiant·es sont exclu·es du champ de cette estimation (alors que les étudiant·es ont été fortement impactés par la crise), notre DG n'a pas jugé bon de rappeler cette précaution.



- Dans cet entretien, le DG s'appuie sur la diminution du nombre de découverts ou de dossiers de surendettement pour expliquer que la pauvreté n'a pas augmenté. Pourtant, il y a une explication fort simple à ce fait qu'il ne mentionne pas (mais que l'étude de l'Insee souligne) : la consommation a beaucoup plus chuté que les revenus avec les confinements, donc de façon mécanique cela a augmenté l'épargne. Cela n'implique absolument pas que la pauvreté n'a pas augmenté.

- Les journalistes et le DG expliquent que le pouvoir d'achat a augmenté en 2020. C'est faux. Le

pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) a certes augmenté de 0,4 %. Mais corrigé de l'évolution démographique, le pouvoir d'achat du RDB par unité de consommation a stagné. Et le pouvoir d'achat du revenu disponible brut ajusté (RDBA) par unité de consommation a baissé de 1,5 %. C'est cet indicateur qui s'approche le mieux d'une estimation du niveau de vie puisqu'il prend en compte l'ensemble des prestations versées par les administrations publiques.

- Enfin, notre DG conclut l'interview par le fait que les aides ont accru le déficit public et que cela va « peser sur l'avenir ». Autrement dit, les quelques « aides » pour les ménages les plus pauvres ne sont pas « gratuites ». Pour Macron et Tavernier (cf. rapport Arthuis / Tavernier commandé par Macron), on devra couper dans les dépenses sociales pour réduire le déficit public car pour eux, il n'est pas question d'augmenter les impôts des plus riches. Un joli programme qui promet une hausse du « taux de pauvreté » dans les années à venir.

Le pass sanitaire répond à une logique répressive et non à une logique sanitaire

Le gouvernement a voulu nous faire / veut nous faire croire que l'instauration du pass sanitaire était indispensable à une vaccination massive de la population. Pourtant des pays sans pass sanitaire, ont des taux de vaccination égaux ou supérieurs à ceux de la France, notamment parmi les personnes les plus vulnérables. L'OMS elle-même recommandait de ne pas en passer par la contrainte, mais par la conviction. En effet, ce n'est pas en privant de restaurant ou d'avion les personnes de plus de 80 ans ou celles et ceux qui n'ont de toute façon pas les moyens pour ça qu'on les convainc de se faire vacciner, il aurait fallu aller vers elles et eux (qui sont moins mobiles, qui vivent dans des déserts médicaux, qui [par manque d'argent renonce à se faire soigner](#)) cela a été un peu fait mais pas assez. En outre, ce sont avant tout les mensonges du gouvernement qui ont alimenté la méfiance d'une partie de la population à l'égard des vaccins.

Mais en réalité, le pass sanitaire vise d'autres objectifs : [habiter la population à une surveillance généralisée](#) et s'attaquer aux droits des salarié·es. En effet, suite à l'obligation vaccinale concernant certaines professions, des centaines de milliers de salarié·es sont sous la menace d'une suspension de salaire. Fin octobre, environ 130 000 soignant·es n'avaient encore reçu aucune dose. 15 000 environ étaient suspendu·es, d'autres sont en congé ou en arrêt maladie pour échapper à la suspension, et d'autres enfin ne sont pour l'instant pas sanctionnés, soit en raison d'un rapport de force local, soit tout simplement, car les services ne peuvent pas fonctionner avec des bras en moins.

de verser le RSA aux salarié·es suspendu·es faute de pass sanitaire.

On peut toujours trouver pire ailleurs. En Italie, tous les salarié·es doivent avoir un pass sanitaire pour pouvoir travailler et percevoir un salaire. Malheureusement, les principales confédérations syndicales refusent de s'opposer à cette infamie qui plonge des millions de salarié·es dans l'anxiété, étant susceptibles d'être suspendu·es du jour au lendemain. Aujourd'hui, environ 100 000 salarié·es sont suspendu·es. De fortes mobilisations (notamment dans la logistique et les ports) ont lieu, notamment sous l'impulsion des COBAS, union de syndicats de base combattifs.

Il nous semble très important que les organisations syndicales mènent le combat contre le pass sanitaire. Il faut construire le rapport de force pour empêcher les suspensions et les licenciements, et obtenir le retrait le plus rapidement possible de ce permis de licencier sous couvert de « lutte contre le covid ».



Le gouvernement est décidé à prolonger le pass sanitaire jusqu'en juillet 2022, alors que même le conseil scientifique mis en place par Macron préconisait la fin du dispositif entre le 15 novembre et la fin de l'année. Mais le gouvernement n'en a cure, car le pass sanitaire n'obéit décidément pas à une logique sanitaire. Comble de l'infamie : 15 conseils généraux tenus par le PS refusent

N'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions faire remonter vos revendications, inquiétudes, propositions...



*Nous contacter et suivre notre actualité :
Mail de la section DG : :DG75-Syndicat SUD
Site national : <http://www.sudinsee.org/>*